

Procédure RGPD

Conservation du document

Dossier partagé CAP WEST EQUITIES

Version	Date	Rédacteur	Valideur	Objet de la mise à jour
V0	05/10/2022	CPW YC	CPW HDLM	Création
V1	20/10/2022	CPW YC	CPW HDLM	Mise à jour
V2	14/11/2023	CiD Consulting	CPW HDLM	Mise à jour

Résumé de la procédure

Cette procédure a pour objet de :

- présenter les mesures mises en œuvre au sein de CAPWEST Equities,
- détailler les obligations et diligences qui en résultent pour les collaborateurs,
- préciser les références réglementaires applicables.

Important

***L'application de cette procédure est inséparable
des procédures en vigueur.***

La procédure est révisée en tant que de besoin, notamment en cas d'évolution réglementaire, au moins annuellement. Cette procédure est mise en œuvre sous la responsabilité du Président Directeur Général de CAPWEST Equities, RCCI.

Table des matières

1-	Contexte de la procédure.....	3
1.2	Introduction.....	3
1.2	Champ d’application de la procédure	3
2-	Application de la procédure	3
3-	Principes	4
3.1	Gouvernance	4
3.2	Responsabilité	4
3.2	Durée de conservation/Destruction des données	5
4-	Quels sont vos droits et de quelle manière les exercer ?	5
4.1	Données traitées	5
4.2	Bases de traitement pour l’utilisation de vos données personnelles	6
4.2.1	Pour nous conformer à nos obligations légales et réglementaires.....	6
4.2.2	Pour exécuter un contrat conclu avec vous ou vous fournir des informations pré contractuelles.....	6
4.2.3	Pour servir nos intérêts légitimes.....	6
4.2.4	Pour respecter votre choix lorsque nous demandons votre consentement pour un traitement en particulier	6
5-	Catégories d’entités auxquelles vos données personnelles pourraient-être divulguées	6
6-	Transferts de données en dehors de l’Union Européenne	7
7-	Divers.....	8
8-	Références réglementaires	8

1- Contexte de la procédure

1.2 Introduction

Le Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données, ci-après « RGPD ») est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il constitue un cadre réglementaire fort visant à la protection des données personnelles au sein de l'Union européenne.

La réforme de la protection des données poursuit trois objectifs :

1. Renforcer les droits des personnes, notamment par la création d'un droit à la portabilité des données personnelles et de dispositions propres aux personnes mineures ;
2. Responsabiliser les acteurs traitant des données (responsables de traitement et sous-traitants) ;
3. Crédibiliser la régulation grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données qui pourront notamment adopter des décisions communes lorsque les traitements de données seront transnationaux et des sanctions renforcées.

Conformément à la réglementation en vigueur, les informations que vous communiquez à CAP WEST Equities sont précisées ci-après.

1.2 Champ d'application de la procédure

La présente Politique relative à la protection des données personnelles vise à décrire les principes ainsi que le dispositif de pilotage et de suivi de la protection des données personnelles mis en place par CAP WEST Equities.

Cette politique vous informe de la manière dont nous utilisons et protégeons vos données personnelles, ainsi que les raisons pour lesquelles nous traitons ces données & couvre l'ensemble des traitements de données à caractère personnel réalisés dans l'exercice de son cœur de métier et dans le cadre du fonctionnement interne de l'organisation.

2- Application de la procédure

Du fait de ses activités, menant au traitement de données à caractère personnel voire parfois de données personnelles sensibles, CAP WEST Equities a entrepris une démarche active de conformité à cette réglementation visant à apporter une protection adéquate des données personnelles de ses clients, prospects, partenaires et salariés.

La présente politique vise à respecter les grands principes de la protection des données :

- La **licéité** des traitements ;
- La **loyauté** dans la collecte des données ;
- Un usage des données collectées uniquement pour les **finalités déterminées** ;
- Le traitement de données **exactes, complètes et adéquates** ;
- Une **durée de conservation limitée** dans le temps en fonction des exigences légales ;
- La **sécurité** des données grâce à un niveau de sécurité adapté au risque ;
- Une démarche d'**Accountability** visant à démontrer la politique mise en œuvre et notamment le respect des principes de **Privacy by design et Privacy by default** ;
- Une **information claire, intelligible et accessible** des personnes détentrices de données personnelles
- Le respect des **droits des personnes** dont les données sont collectées.

3- Principes

La protection des données personnelles au sein de CAPWEST Equities est pilotée par un Délégué à la Protection des Données (DPO) placé sous la responsabilité de la Direction Générale.

Ses actions sont ordonnées autour de six priorités :

- Gouvernance ;
- Responsabilité ;
- Durée de conservation & destruction des données ;
- Droits des personnes ;
- Sécurité des données personnelles ;
- Transfert de données en dehors de l'Union Européenne.

3.1 Gouvernance

Ce premier axe vise à déterminer l'organisation mise en place pour assurer la conformité à la réglementation et les moyens techniques, humains, organisationnels et financiers à mettre en place afin de démontrer cette conformité.

CAPWEST Equities a nommé un DPO (Délégué à la protection des données personnelles), Yves Carpentier, Directeur Général Délégué, joignable à tout moment par courrier et/ou par courriel qui dispose, conformément à l'article 37 du RGPD, des qualités professionnelles requises et, en particulier, de connaissances spécialisées en droit et en matière de protection des données.

Le DPO a trois missions principales :

- Piloter le processus global de conformité au RGPD de l'organisation, incluant notamment la sensibilisation et la formation spécifique des équipes,
- Contrôler la conformité du cadre procédural, des modes d'organisation et des pratiques professionnelles au sein de CAP WEST Equities,
- Assurer la liaison avec la CNIL et les tiers extérieurs pour toute demande liée aux données à caractère personnel traitées.

Conformément à ses obligations, CAP WEST Equities a mis en place et tient à jour les registres légaux concernant les activités de traitements des données à caractère personnelles, la sous-traitance et les violations de données personnelles.

3.2 Responsabilité

Le principe de responsabilité (« accountability ») définit l'obligation pour les organisations de mettre en œuvre des mécanismes et des procédures internes permettant de démontrer le respect des règles relatives à la protection des données. Ce principe implique la capacité de CAPWEST Equities à justifier en détail la nature des actions mises en œuvre pour garantir sa conformité au RGPD.

Dans le cadre de leurs missions, les collaborateurs sont pleinement engagés au quotidien à respecter les obligations précisées par la procédure en application et rappelées régulièrement par l'encadrement.

3.2 Durée de conservation/Destruction des données

Nous ne conservons vos données à caractère personnel que pour une durée limitée à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

En effet, nous sommes susceptibles de conserver des renseignements et des dossiers pendant une certaine période afin de protéger notre entreprise et nous défendre contre d'éventuelles poursuites judiciaires ou allégations d'actes répréhensibles.

La durée de conservation des données est la résultante du processus suivant :

Pour chaque activité de traitement, nous avons examiné :

- Combien de temps l'unité opérationnelle concernée devra traiter les données à caractère personnel pertinentes pour l'activité de traitement prévue ; et
- Les exigences légales et / ou réglementaires prévoyant une période de conservation minimale obligatoire pour les informations, la documentation et les dossiers pertinents à conserver.

Cette combinaison d'informations permet d'établir la durée de conservation des données pour chaque cas, à savoir :

- Prospection commerciale : 3 ans à compter de la collecte des données par le responsable de traitement ou du dernier contact émanant du prospect ;
- Contrats : 10 ans après la date d'échéance ou de résiliation ;
- Données réglementaires : 5 à 10 ans ;
- KYC / AML : Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme : 5 ans à compter de la cessation des relations avec la personne concernée ;

A l'issue des durées de conservation définies, CAPWEST Equities s'engage à réaliser une destruction sécurisée de ces données que ce soit sur support informatique ou papier.

4- Quels sont vos droits et de quelle manière les exercer ?

4.1 Données traitées

Nous collectons et utilisons uniquement les données personnelles qui nous sont nécessaires dans le cadre de notre activité pour vous proposer des produits et services de qualité.

Nous pouvons être amenés à collecter différentes catégories de données personnelles auprès de vous, parmi lesquelles :

- Informations d'identification et de contact (votre prénom, votre nom de famille, votre adresse électronique, votre numéro de téléphone et vos autres coordonnées) ;
- Données à caractère personnel accessibles au public ;
- Les fonctions et pouvoirs du / des représentant(s) (le cas échéant).

Les données que nous utilisons peuvent être collectées directement auprès de vous ou obtenues des sources suivantes, dans le but de vérifier ou d'enrichir nos bases de données :

- Publications/ bases de données rendues accessibles par les autorités officielles (Journal officiel) ;
- Nos fournisseurs de services ;
- Tiers tels que les organismes de lutte contre la fraude, en conformité avec la réglementation en matière de protection des données.

4.2 Bases de traitement pour l'utilisation de vos données personnelles

4.2.1 Pour nous conformer à nos obligations légales et réglementaires

Nous utilisons vos données personnelles pour nous acquitter de différentes obligations légales et réglementaires, parmi lesquelles :

- La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- La conformité à la législation applicable en matière de sanctions internationales et d'embargos ;
- Le respect des réglementations bancaires et financières ;
- Les réponses aux demandes officielles d'autorités publiques ou judiciaires dûment autorisées.

4.2.2 Pour exécuter un contrat conclu avec vous ou vous fournir des informations pré contractuelles

Nous utilisons vos données personnelles pour conclure et exécuter nos contrats y compris pour :

- Vous fournir des informations relatives à nos produits et services.

Dans le cadre de la gestion de la relation client notamment :

- Gestion des produits et services ;
- Évaluation de vos besoins et de vos connaissances financières.

4.2.3 Pour servir nos intérêts légitimes

Nous utilisons vos données personnelles pour mettre en place et développer nos produits ou services, optimiser notre gestion du risque et défendre nos intérêts en justice, y compris à des fins de :

- Preuve de transactions ou d'opérations ;
- Gestion informatique y compris gestion de l'infrastructure et continuité des activités y compris la sécurité des personnes ;
- Prévention de la fraude et des abus (mesures de sécurité, contrôle de transactions inhabituelles) ;
- Politique commerciale en vous proposant des produits ou services correspondant à votre situation et à votre profil tel que nous le définissons.

Ces propositions commerciales peuvent être réalisées grâce à :

- La segmentation des prospects et des clients ;
- En contrôlant les transactions pour identifier celles qui semblent inhabituelles ;
- Tenir à jour nos dossiers internes ;
- Surveiller et améliorer la relation avec les Investisseurs.

4.2.4 Pour respecter votre choix lorsque nous demandons votre consentement pour un traitement en particulier

Dans certains cas, le consentement est nécessaire pour traiter vos données, par exemple :

- Lorsque les finalités décrites ci-dessus donnent lieu à une prise de décision automatisée produisant des effets juridiques, vous concernant ou vous affectant de manière significative, nous vous informerons séparément de la raison sous-jacente ainsi que de l'importance et des conséquences prévues de ce traitement ;
- Si nous procédons à un traitement, à des fins autres que celles décrites, nous vous en informerons et si nécessaire vous demanderons votre consentement.

5- Catégories d'entités auxquelles vos données personnelles pourraient-être divulguées

Afin d'accomplir les finalités précitées, nous divulguons vos données personnelles uniquement aux :

- Prestataires de services et sous-traitants réalisant des prestations pour notre compte ;
- Autorités financières, judiciaires ou agences d'État, organismes publics sur demande et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation ;

- Certaines professions réglementées telles qu'avocats, commissaires aux comptes, ...

Conformément aux dispositions de l'article L. 561-45 du Code monétaire et financier, le droit d'accès aux traitements mis en œuvre aux seules fins de l'application des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme s'exerce auprès de la CNIL via une procédure de droit d'accès indirect en écrivant à l'adresse dédiée.

Les traitements mis en œuvre afin d'identifier les personnes faisant l'objet d'une mesure de gel des avoirs ou d'une sanction financière restent soumis à la procédure de droit d'accès direct auprès du responsable de traitement (DPO).

6- Transferts de données en dehors de l'Union Européenne

Les articles 44 et suivant du RGPD détaillent les conditions applicables aux transferts de données hors Union européenne et conditionnent de tels transferts à l'obtention d'une décision d'adéquation, à la mise en œuvre de garanties appropriées ou à la signature de règles d'entreprise contraignantes.

Tout transfert de données se fera sur accord formel du DPO avant toute mise en œuvre. Le cas échéant, si un projet de transfert hors UE est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des personnes, le Responsable de traitement pourra être amené à réaliser une AIPD permettant de déterminer les mesures appropriées à prendre.

En cas de transferts internationaux émanant de l'Espace économique européen (EEE) :

- Si la Commission européenne a rendu une décision d'adéquation, reconnaissant à ce pays un niveau équivalent de protection des données personnelles à celui prévu par la législation de l'EEE, vos données personnelles seront transférées sur ce fondement ;
- Si le niveau de protection n'a pas été reconnu comme équivalent par la Commission européenne, nous nous appuyons soit sur une dérogation applicable à la situation, soit sur la mise en place d'une des garanties appropriées pour assurer la protection de vos données personnelles (clauses contractuelles types approuvées par la Commission européenne, règles d'entreprises contraignantes).

L'ensemble des droits prévus aux articles 15 et suivants du RGPD, vous disposez des droits ci-dessous, à savoir :

- **Droit d'accès** : vous pouvez obtenir des informations concernant le traitement de vos données personnelles ainsi qu'une copie de ces données personnelles.
- **Droit de rectification** : si vous estimez que vos données personnelles sont inexactes ou incomplètes, vous pouvez exiger que ces données personnelles soient modifiées en conséquence.
- **Droit à l'effacement** (ou « droit à l'oubli ») : vous pouvez exiger l'effacement de vos données personnelles dans la limite de ce qui est permis par la réglementation.
- **Droit de limitation du traitement** : vous pouvez demander la limitation de traitement de vos données personnelles.
- **Droit d'opposition** : vous pouvez vous opposer au traitement de vos données personnelles, pour des motifs liés à votre situation particulière. Vous disposez du droit absolu de vous opposer au traitement de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale, y compris le profilage lié à cette prospection.
- **Droit à la portabilité de vos données** : quand ce droit est applicable, vous avez le droit que les données personnelles que vous nous avez fournies vous soient rendues ou, lorsque cela est possible techniquement, de les transférer à un tiers ;

- **Droit de définir des directives relatives à la conservation** : l'effacement ou la communication de vos données personnelles, applicables après votre décès.
- **Droit de retirer votre consentement** : si vous avez donné votre consentement au traitement de vos données personnelles, vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez exercer les droits listés ci-dessus, par courrier adressé à :

CAP WEST EQUITIES Chez SMABTP 8, rue Louis Armand 75015 Paris

- Nous nous engageons à répondre à toute demande d'exercice de droits dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours qui suivent leur réception.
- D'une manière générique, une boîte mail : yves.carpentier@smabtp.fr est accessible aisément et directement consultée et traitée par Le DPO (Délégué à la protection des données personnelles) qui est tenu au secret professionnel.
- Toute demande d'exercice de droits est consignée dans un registre.

Conformément à la réglementation applicable, vous êtes en droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente, à savoir la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

7- Divers

Conformément à la Loi, nous nous engageons à garantir la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles et à prendre toutes les mesures de sécurité conformément à l'état de l'art en matière informatique, notamment matérielle et logique, pour assurer la conservation et l'intégrité des données traitées et empêcher toute utilisation détournée, malveillante ou frauduleuse desdites données au cours de l'exécution des présentes

8- Références réglementaires

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Directive (UE) 2009/136/CE du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2009 également appelée « Directive Cookie » qui vise à améliorer et à renforcer la protection des données des utilisateurs sur Internet.

Décret 2018-687 du 1^{er} août 2018 pris pour application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.